

## QUESTIONS ORALES

[Français]

### LA CONSTITUTION

**L'hon. Jean Chrétien (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, encore une fois, je voudrais poser une question au très honorable premier ministre.

Le peuple canadien se demande si le gouvernement va cesser de semer la confusion. Hier, le premier ministre, dans cette Chambre, disait que probablement, nous aurons besoin d'un référendum. Et ainsi le disait le ministre des Affaires constitutionnelles. Par contre, immédiatement après la période des questions, la ministre de la Justice disait qu'il ne peut y avoir de référendum national, qu'il faudrait qu'il n'y ait que des référendums provinciaux. Quelques secondes plus tard, la ministre d'État à l'Emploi et à l'Immigration déclarait qu'il ne devait pas y avoir un référendum au Québec avec la participation des fédéraux, ou quelque chose du genre. Et cela continue!

Comme je le disais hier, le premier ministre dépense de l'argent pour dire aux Québécois que le rapport Beaudoin-Dobbie est très bon. Mais quand le ministre de la Défense reviendra de Paris et qu'il arrêtera son avion à Ottawa, il nous dira, encore une fois, que ce rapport n'est pas bon.

Je voudrais demander ceci au premier ministre: quand aurons-nous un premier ministre qui prendra ses responsabilités et qui dira aux Canadiens que la confusion a assez duré et que le temps est venu de donner la parole à tous les Canadiens dans un référendum national?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, je ne comprends pas les envolées oratoires partisans de mon ami. Je ne les comprends pas du tout.

Il m'a posé la question hier et je lui ai répondu, au nom du gouvernement, sans équivoque. La veille, ce fut la même chose. Dans la mesure du possible, j'essaie de lui fournir des réponses complètes et honnêtes sur une question importante. Il semblait, il y a quelques jours, satisfait de mon intervention. S'il a un problème avec cela, il me fera plaisir de l'aider.

[Traduction]

**L'hon. Jean Chrétien (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, j'ai écouté les déclarations du premier ministre hier. De ce côté-ci de la Chambre, nous avons fait savoir que nous étions prêts à collaborer pour régler le problème. Le premier ministre peut-il dire à ses ministres de se taire s'ils ne connaissent pas la politique du gouvernement?

### Questions orales

J'ai participé ce matin à une émission radiophonique de Calgary et des gens m'ont dit: «Est-ce qu'on va arrêter bientôt de parler de la Constitution? Nous en avons assez. Il y a des problèmes économiques au Canada.»

Or, quand la ministre de la Justice parle de la Constitution, elle contredit le premier ministre; il en va de même dans le cas du ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

Quand aurons-nous un premier ministre qui parle au nom de son Cabinet et qui communique son programme à la population canadienne? Nous pourrions enfin régler les problèmes constitutionnels et nous attaquer aux problèmes qui préoccupent vraiment les Canadiens, notamment en créant des emplois pour les 1,5 million de Canadiens qui attendent la relance économique.

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, le chef de la loyale opposition de Sa Majesté me pose une question qui paraît bien étrange à la Chambre des communes: est-ce que je vais dire aux ministres de la Couronne de se taire? Je n'en ai pas la moindre intention. Nous faisons partie d'un Parlement libre et démocratique, c'est d'ailleurs pour cette raison que nous sommes ici.

Si mon collègue insinue qu'on n'a pas respecté la politique du gouvernement, il devrait peut-être me le signaler.

Je fais remarquer à mon collègue que, dans le passé, il y a environ 11 ou 12 ans, des ministres d'autres gouvernements n'auraient peut-être pas dû se taire et se plier à la discipline du parti sur un sujet très important. Nous n'aurions peut-être pas connu toutes ces difficultés aujourd'hui, s'ils s'étaient alors levés pour dire: «Telle chose n'est pas assez bonne; je ne l'accepte pas. Le Canada doit être unifié dès le départ.»

• (1420)

**L'hon. Jean Chrétien (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, après sept années au pouvoir, le premier ministre n'est pas sans savoir qu'un gouvernement est un gouvernement et que tous ses membres doivent avoir une position unanime. Lorsqu'un membre du Cabinet ne partage pas l'avis de son premier ministre, il doit alors, pour agir de façon honorable, sortir du Cabinet pour faire connaître son point de vue.

Le premier ministre pourrait-il nous dire quand il va mettre un terme à la confusion et demander à son gouvernement d'adopter une seule politique constitutionnelle afin que nous puissions régler le problème en question qui touche durement les Canadiens? Ils veulent que nous trouvions une solution. Les hésitations et l'ambivalence du gouvernement sont cause de désespoir chez les Canadiens.